

COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE DERMATOLOGIE DE FRANCE (CEDEF)

Reims, le 28 octobre 2005

Madame le Professeur B. DRENO
Clinique Dermatologique
Place Alexis Ricordeau
44035 NANTES CEDEX 01

Président :

Pr Philippe BERNARD (Reims)

Tel : 03.26.78.43.68

Fax : 03.26.78.43.71

pbernard@chu-reims.fr

Secrétaire :

Pr Pascal JOLY (Rouen)

Tel : 02.32.88.68.41

Fax : 02.32.88.88.55

pascal.joly@chu-rouen.fr

Trésorier :

Pr Loïc VAILLANT (Tours)

Tel : 02.47.36.64.00

Fax : 02.47.36.65.52

vallant@med.univ-tours.fr

Membres du Bureau :

Pr Yves de PROST (Paris)

Tel : 01.44.49.46.62

Fax : 01.44.49.46.60

yves.deprost@nck.ap-hop-paris.fr

Pr Louis DUBERTRET (Paris)

Tel : 01.42.49.47.01

Fax : 01.42.49.95.76

Louis.dubertret@free.fr

Pr Jean REVUZ (Créteil)

Tel : 01.49.81.25.01

Fax : 01.49.81.25.08

jean.revuz@hmn.ap-hop-paris.fr

Pr Jean-Luc SCHMUTZ (Nancy)

Tel : 03.83.85.24.65

Fax : 03.83.85.24.12

Jl.schmutz@chu-nancy.fr

Chère Brigitte,

J'ai lu attentivement le texte sur la dermatologie de demain qui doit être publié par la SFD sous la forme d'une plaquette remise lors des JDP. Si c'est le cas, il convient de corriger quelques expressions imprécises ou peu adéquates qui nuisent à sa forme (encore non définitive j'espère). J'ai fait des modifications dans ce sens dans la version corrigée ci-jointe.

Sur le fond, je n'ai pas à discuter le choix des thèmes abordés, dont je regrette cependant qu'ils surdimensionnent des aspects comme la médecine esthétique ou la question des IDE-aides laser (à visée cosmétique) dont le nombre ne sera vraisemblablement pas très grand. En revanche, pour les aspects impliquant directement le CEDEF, je souhaite vivement qu'il soit fait mention explicite de son Livre Blanc (qui sera accessible à tous sur le site web en novembre), dans lequel la problématique de la formation initiale est abordée de manière beaucoup plus approfondie. De même, il me paraît extrêmement difficile d'annoncer une bourse du CEDEF pour la formation en médecine esthétique sans en avoir discuté préalablement : je ne pense pas que cela soit considéré par le CEDEF comme une priorité telle qu'elle justifie cette proposition dans le cadre de la formation initiale. La dermatologie pédiatrique, la chirurgie dermatologique, l'allergologie pour ne citer qu'elles sont certainement jugées plus importantes à l'heure actuelle dans la formation initiale et le CEDEF n'attribue pas pour autant de bourses dans ces domaines...

Etant donné les courts délais, il semble difficile de solliciter l'approbation du CEDEF lors de sa prochaine assemblée générale qui se tiendra le 9 novembre prochain. Après avoir consulté les membres du bureau du CEDEF sur ce point, je te donne mon accord pour que le logo du CEDEF apparaisse sur le document, à condition toutefois qu'il soit tenu compte des corrections et modifications ci-jointes.

Je reste à ta disposition pour discuter de futures actions concertées entre le CEDEF et la SFD et t'adresse toutes mes amitiés

Philippe Bernard